

Répertoire national des certifications professionnelles

CAP - Conducteur routier marchandises

Active

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 3

Code(s) NSF :

- 311 : Transports, manutention, magasinage

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2024

N° de fiche

RNCP5377

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	-	-

Gestion des services

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Gestion des services

Activités visées :

Le titulaire du CAP conducteur routier marchandises est amené à : - préparer une opération de transport (prise en charge du véhicule et des documents, préparation de l'itinéraire),

- participer aux activités d'enlèvement et de chargement,
- réaliser le transport (1),
- livrer la marchandise,
- finaliser l'opération en restituant le véhicule, les documents et en rendant compte de son activité.

(1) Lorsque le CAP est préparé par la voie de la formation, celle-ci inclut la préparation aux permis de conduire B, C et E(C). La délivrance du diplôme est conditionnée par l'obtention de ces permis.

Compétences attestées :

L'action du conducteur routier 'marchandises' est organisée et réalisée dans le cadre d'une démarche de service. Elle implique un comportement visant des objectifs de qualité :

- Dans la relation avec la hiérarchie
- Dans le travail d'équipe
- Dans le travail de conduite
- Dans les relations avec les clients
- Dans le respect des procédures et des consignes

Son activité s'exerce dans un environnement qui implique un respect scrupuleux des règles de circulation et de sécurité routière, de prévention des risques professionnels, d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement et de respect des règles conventionnelles, en particulier celles concernant les temps de service et de repos.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP5377BC01 UP1 - Analyse d'une situation professionnelle de transport	<ul style="list-style-type: none"> - Collecter et s'appropriier les informations et les documents - S'assurer de la conformité et de la validité des documents - Déterminer et modifier un itinéraire - Etablir la chronologie d'un chargement et d'un enlèvement Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).	
RNCP5377BC02 UP2 - Conduite d'un véhicule	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer ses activités - Prendre en charge le véhicule et ses supports de manutention - Conduire un véhicule - Gérer les supports de manutention et restituer le véhicule Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).	
RNCP5377BC03 UP3 - Evaluation des activités en entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer avec l'entreprise - Communiquer avec le client et les autres usagers 	Gestion des services

(Réalisation d'opérations de préparation, de groupage, de chargement, d'arrimage, de livraison. Réalisation de mise à quai)

- Vérifier les compatibilités véhicule/marchandises
- Identifier et localiser un dysfonctionnement
- Remettre en conformité le véhicule
- Prendre en charge la marchandise
- Livrer la marchandise
- Maîtriser les risques professionnels

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP5377BC04

UG1 - Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique

Français

- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer
- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
- Devenir un lecteur compétent et critique
- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle

Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique

- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures
- Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace
- Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés
- Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP5377BC05

UG2 - Mathématiques - Sciences physiques et chimiques

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter
- Critiquer un résultat, argumenter
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions

Gestion des services

	d'épreuves).	
<p>RNCP5377BC06</p> <p>UG3 - Education physique et sportive</p>	<p>Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une performance motrice maximale - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>	
<p>RNCP5377BC07</p> <p>UF - langue vivante facultative</p>	<p>Compétences de niveau A2 du CECRL</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>	

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

Gestion des services

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

Les entreprises de transport, pour compte propre et pour compte d'autrui, pratiquant tout type de transport de marchandises (exceptées les matières dangereuses nécessitant une qualification spécifique).

Type d'emplois accessibles :

Conducteur routier

Code(s) ROME :

- N4101 - Conduite de transport de marchandises sur longue distance

Références juridiques des réglementations d'activité :

La délivrance du diplôme est conditionnée par l'obtention des permis de conduire B, C et E(C).

VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives
En contrat d'apprentissage	X		idem
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle	X		idem
Par expérience	X		idem

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie	X	
Inscrite au cadre de la Polynésie française	X	

Gestion des services

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Décret n° 2002-463 du 4 avril 2002 portant règlement général du certificat d'aptitude professionnelle

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Arrêté du 21/06/2007

Date d'échéance de l'enregistrement	01-01-2024
--	------------

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

ONISEP - EDUSCOL

Légifrance pour les textes réglementaires

EDUSCOL (<http://eduscol.education.fr/cid47633/les-diplomes-professionnels.html>)

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Fiche au format antérieur au 01/01/2019 (<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/15976>)